

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

Strasbourg, le 13 avril 2018

GEC (2018) Rapport abrégé avril

COMMISSION POUR L'ÉGALITÉ DE GENRE (GEC)

13^e réunion

Strasbourg, 11-13 avril 2018

Liste des points examinés et des décisions prises
Rapport abrégé

La Commission pour l'égalité de genre (GEC), présidée par Eva Fehringer (Autriche) :

1. a adopté son ordre du jour tel qu'il figure en annexe au présent rapport abrégé ;
2. a pris note du programme de travail proposé pour 2018-2019 tel qu'il est présenté dans le document GEC(2018)1 et a chargé le secrétariat de réviser le projet de document pour tenir compte des modifications convenues ;
3. a pris note du projet de programme de la conférence de lancement de la nouvelle stratégie pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2018-2023 qui se tiendra les 3 et 4 mai 2018 à Copenhague ;
4. a pris acte des travaux en cours du Comité de rédaction sur la préparation d'un projet de recommandation du Comité des Ministres visant à prévenir et à combattre le sexisme, présentés par son président, et noté que sa 4^e réunion se tiendrait les 20 et 21 septembre à Strasbourg ;
5. a pris note de la présentation, par le secrétariat du Comité directeur sur les médias et la société de l'information (CDMSI), des travaux en rapport avec le genre et est convenue d'effectuer un suivi conjoint de la mise en œuvre de la Recommandation (2013)1 sur l'égalité entre les femmes et les hommes et les médias avec le CDMSI ;
6. a pris note de l'exposé de la cheffe de l'Unité « renforcement des capacités et projets de coopération » de la Division de l'égalité sur les projets de coopération en cours, financés par des ressources extrabudgétaires, qui viennent à l'appui des activités menées par les États membres pour prévenir et combattre les violences faites aux femmes et la violence domestique et sur d'autres questions relatives à l'égalité entre les femmes et les hommes comme le discours de haine sexiste ;
7. s'est félicitée des nouveaux développements intervenus dans les États membres en rapport avec la ratification et la mise en œuvre de la Convention d'Istanbul ainsi que des travaux de suivi du GREVIO et du Comité des Parties à la Convention d'Istanbul ;
8. a pris note de l'état des progrès accomplis en ce qui concerne les travaux visant à améliorer l'accès des femmes à la justice, dont le projet régional « Renforcer l'accès des femmes victimes de violence à la justice », dans le cadre du Partenariat pour une bonne gouvernance du Conseil de l'Europe et de l'Union européenne ;
9. est convenue de continuer à promouvoir les résultats du rapport analytique du troisième cycle de suivi de la mise en œuvre de la Recommandation CM Rec(2003)3 sur la participation équilibrée des femmes et des hommes à la prise de décision politique et publique dans les États membres ;

10. a pris note des informations communiquées par le chef du secrétariat du Forum mondial de la démocratie et s'est félicitée du thème du Forum de cette année (qui se tiendra du 19 au 21 novembre à Strasbourg) : la participation des femmes à la prise de décision politique, publique et socio-économique. La GEC a demandé à être tenue informée des travaux préparatoires du Forum et a proposé d'y contribuer ;
11. a pris note du document d'information donnant une vue d'ensemble des normes juridiques et stratégiques, des actions et des outils pratiques du Conseil de l'Europe sur la protection des droits des femmes et des filles migrantes, réfugiées et demandeuses d'asile et a chargé le secrétariat d'élaborer une fiche d'information résumant les engagements des États membres dans ce domaine conformément au programme de travail ;
12. a pris note de l'échange avec le secrétariat de la Division anti-terrorisme et décidé de rester en contact et de participer à l'organisation de la Conférence sur le rôle des femmes et des enfants dans le terrorisme qui se tiendra en 2019 ;
13. a pris note de la présentation, par le secrétariat, du nouveau site web et de la vidéo sur l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes ainsi que du rapport sur les activités récentes de promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes à l'échelle du Conseil de l'Europe ;
14. a pris note des présentations faites lors des discussions thématiques sur l'égalité de entre les femmes et les hommes et le sport (Croatie et Islande), l'égalité entre les femmes et les hommes et les jeunes (Malte) et la politique de réduction des disparités salariales entre les femmes et les hommes (Royaume-Uni) ; s'est félicitée de l'échange d'expériences et des débats intéressants et est convenue de poursuivre ces débats thématiques lors de ses réunions ;
15. a pris note de l'intervention d'Henna Huttu, rapporteure sur l'égalité entre les femmes et les hommes du Comité ad hoc d'expert-e-s sur les questions relatives aux Roms et aux Gens du voyage (CAHROM), sur les récentes réunions thématiques consacrées à la question des mariages précoces et forcés et à l'accès des femmes roms à la justice ;
16. a pris note de la présentation du projet « Processus Nord-Sud pour l'autonomisation des femmes » par Rocio Cervera, adjointe du directeur exécutif du Centre Nord-Sud (Centre européen pour l'interdépendance et la solidarité mondiales) ;
17. a apprécié la fiche d'information sur la contribution du Conseil de l'Europe au Programme 2030 et en particulier aux objectifs de développement durable 5 et 16 des Nations Unies ;
18. a pris note des informations communiquées sur les manifestations tenues pendant la 62^e session de la Commission de la condition de la femme (New York, 12-23 mars 2018), au nombre desquelles celles organisées par des États membres en coopération avec le Conseil de l'Europe ou avec sa participation ;

19. s'est félicitée de l'intervention d'Eric Carlson du Service des questions de genre, de l'égalité et de la diversité de l'Organisation internationale du Travail (OIT) concernant les discussions sur un ou plusieurs éventuels instruments normatifs relatifs à la violence et au harcèlement contre les femmes et les hommes dans le monde du travail et a encouragé les membres à être en contact avec leurs homologues nationaux-ales assistant aux négociations tripartites de l'OIT en juin 2018 ;
20. a pris note de la présentation des représentantes autrichienne et bulgare sur l'action menée en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes pendant leur présidence respective du Conseil de l'Union européenne ;
21. a pris note des informations communiquées au sujet des manifestations auxquelles ont pris part certain-e-s de ses membres et le secrétariat ;
22. a noté et salué les diverses initiatives et manifestations organisées par les États membres à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes (8 mars 2018) ;
23. a pris note des comptes rendus oraux des représentantes danoise et croate sur leur présidence respective du Comité des Ministres en 2018 ;
24. a noté que Kateryna Levchenko, membre au titre de l'Ukraine, avait récemment été nommée commissaire du gouvernement pour la politique d'égalité entre les femmes et les hommes et lui a souhaité le plein succès dans l'exercice de sa nouvelle fonction ;
25. a avancé un certain nombre de propositions de débats thématiques sur des sujets relatifs à l'égalité entre les femmes et les hommes lors de futures réunions et décidé de continuer de réfléchir à ses méthodes de travail ;
26. a pris note des informations communiquées par la Conférence des OING sur la manifestation qui sera organisée avec la délégation finlandaise auprès de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) à l'occasion de la prochaine session plénière de cette dernière, le 27 juin 2018, sur la mise en œuvre de la Résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU sur les femmes, la paix et la sécurité ;
27. a pris note des dates de la conférence de lancement de la nouvelle stratégie pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2018-2023 du Conseil de l'Europe : 3 et 4 mai 2018 à Copenhague (Danemark) ; de la 4^e réunion du Comité de rédaction sur la préparation d'un projet de recommandation du Comité des Ministres visant à prévenir et à combattre le sexisme : 20 et 21 septembre à Strasbourg (France) ; et de sa 14^e réunion : 5 au 7 décembre 2018 à Strasbourg (France) ;
28. a adopté le rapport abrégé de sa 13^e réunion (11-13 avril 2018) et décidé de le transmettre au Comité des Ministres.

Annex I

Ordre du jour

- I. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour
- II. Programme transversal du Conseil de l'Europe pour l'égalité entre les femmes et les hommes
 1. Stratégie pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2018-2023
- III. Discussion thématiques
- IV. Coopération avec d'autres secteurs du Conseil de l'Europe
- V. Coopération avec les organisations régionales/internationales
- VI. Manifestations auxquelles les membres de la GEC, les expert-e-s et le Secrétariat ont assisté
- VII. Activités actuelles et à venir au niveau national et international
- VIII. Divers
- IX. Méthodes de travail/ planification à venir
- X. Dates des prochaines réunions
- XI. Adoption du rapport abrégé de la 13ème réunion de la GEC (11-13 avril 2018)